

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Boissiera : mémoires de botanique systématique |
| Herausgeber: | Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève |
| Band: | 64 (2011) |
| | |
| Artikel: | Cartes de distribution des plantes de Côte d'Ivoire |
| Autor: | Chatelain, Cyrille / Assi, Laurent Aké / Spichiger, Rodolphe / Gautier, Laurent |
| Kapitel: | Conclusion |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1036225 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusion

L'objectif principal de ce travail a été de regrouper et mettre à disposition l'information botanique en base de données sous forme cartographique. Cette mise en forme a nécessité des processus de standardisation mais aussi d'identification et de vérification des échantillons. De nombreuses analyses sont alors possibles, dont seules quelques unes ont été présentées dans ce travail. Un des résultats principaux est la possibilité d'interrogation directe des récoltes sous forme de base de données et de SIG. Plus qu'un résultat, il s'agit de la mise à disposition d'un outil. Ainsi, ce sont 3991 cartes correspondant à des espèces de Côte d'Ivoire qui sont présentées, dont 165 espèces sont soit introduites ou cultivées, et dont 70 espèces ont une présence à vérifier.

Par rapport à d'autres pays Ouest africains, l'inventaire de la flore ivoirienne peut être considéré comme complet (AKÉ ASSI, 2001-2002). Le présent travail a néanmoins permis de mettre en évidence plus de 250 espèces nouvelles pour la Côte d'Ivoire, grâce à la comparaison avec des études non publiées ou peu accessibles, que certains auteurs ont pu nous fournir. La compilation des informations, issue en majorité des travaux antérieurs du Professeur AKÉ ASSI, nous a permis de réaliser une base de données d'échantillons d'herbier de plus de 46 000 références. Ce chiffre est relativement important, mais lorsqu'il est reporté sur l'ensemble du pays, on voit que seul 38% du pays a été parcourue et que le nombre moyen de récoltes pour 100 km² est de **10,5**. Si certaines zones sont très bien documentées, comme la région d'Abidjan, certaines régions mériteraient la réalisation d'inventaires, comme les zones Nord-Ouest et centre Ouest. Des inventaires devraient aussi être complétés pour la plupart des Parcs Nationaux, car pour certains nous ne disposons d'aucune récolte ou seulement d'inventaires très partiels, comme pour le Parc National d'Azagny.

L'existence d'espèces ayant des aires de distribution limitées dans la partie Sud-Ouest ou dans la partie Sud-Est est connue depuis longtemps; il semble que ces particularités soient encore plus importantes au vu du nombre d'espèces à distribution particulière. La séparation extrêmement claire des zones écologiques par l'analyse sur l'ensemble des espèces méritait d'être démontrée autrement que par les valeurs écologiques propres. Néanmoins, des régions restent difficiles à caractériser et à identifier par des différences floristiques, comme la zone des savanes soudanaises. En utilisant les données similaires des pays limítrophes comme le Burkina Faso, nous espérons pouvoir refaire de nouvelles analyses sans considérer les frontières administratives qui tronquent artificiellement les données de distribution. Un objectif à plus long terme pourrait être une analyse englobant plusieurs pays de la région, comme le Liberia et le Ghana, car ceci n'a été réalisé que pour 286 espèces par HOLMGREN & al. (2004).

De par le gradient climatique Nord Sud, passant de la forêt dense humide à la savane, la côte d'Ivoire est un magnifique terrain d'étude d'influence du climat sur les plantes. Mais comme le rappelaient PEARSON & DAWSON (2003), la modélisation par enveloppe climatique peut être trompeuse et n'indique qu'une amplitude climatique potentielle des espèces et l'influence inter-spécifique (flore-flore mais aussi flore-faune), l'influence micro environnementale ou historique sont des éléments à considérer. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, en accord avec tous les auteurs ayant étudié la végétation, nous pensons que le facteur historique est un élément très important qu'il serait nécessaire de prendre en compte dans la modélisation, du moins pour certaines espèces pour lesquelles dont on dispose de localités suffisamment précises.

Comme dans la plupart des travaux de modélisation de distribution d'espèces, on s'aperçoit que les résultats les plus cohérents concernent malheureusement les espèces les mieux connues. La contrainte majeure est l'accès à l'information de base qui est dispersée dans de nombreux herbiers et l'hétérogénéité de l'échantillonnage qui rend impossible de nombreuses analyses et interprétations. Le regroupement des informations botaniques devrait permettre des approches plus complètes, sur des aires plus grandes et permettre de cibler les groupes d'espèces nécessitant plus d'études ou les régions devant être inventorierées en priorité.